

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR TOLOSAN

## Séance du 25 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le 25 novembre 2015, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Tolosan dûment convoqué dans la salle des mariages à Saint-Sauveur, au nombre prescrit par la loi, s'est réuni pour procéder à l'installation de l'assemblée délibérante du PETR Tolosan, à l'élection du Président et des Vice-Présidents.

Présents : Roland CLEMENÇON, Didier LAFONT, Alain CLUZET, Denis DULONG, Yvan GONZALEZ, Sabine GEIL-GOMBZ, Herveline JACOB, Véronique CHENE, Thierry SAVIGNY, Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Frédéric MARTIN, Michel ANGUILLE, Edmond VINTILLAS, Jean-Claude MIQUEL, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES, Daniel CALAS, Véronique MILLET, Guy NAVLET, Daniel DUPUY, Colette SOLOMIAC, Jeanine GIBERT, Fabrice MARELO, Philippe PETIT, Francis BERGON, Jean-Paul VASSAL, Jacques OF, Jean BOISSIERES, Jean-Claude ESPIE, Gérard JANER, Chantal AYGAT, Christian OUSTRI, Jean-Luc LACOME, Jean-Louis FLORES, Nicolas ALARCON, Marie-Laure BAVIERE, Gilles MARTIN, Eric OGET, Jean-Marc DUMOULIN, Vincent LAVIGNOLLES, Didier ROUX, Roger VIALAS, Robert SABATIER, Jean-Michel JILIBERT

*Nombre de délégués : 47*

*Quorum : 24 + 1*

*Date de convocation : 17-11-2015*

*Membres présents : 47*

*Membres absents excusés : 4*

*Suppléants : 4*

*Vote : 47*

*Pour : 47*

*Contre : 0*

*Abst. : 0*

Excusés : Joël MELAC, Philippe SEILLES, Hugo CAVAGNAC, Wilfrid SABIRON.

Secrétaire : Nicolas ALARCON

**Domaine : Finances**

**Délibération n°: 15/02**

**Objet : Demande d'une aide financière auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne**

Sous la présidence de Didier CUJIVES, élu Président, les membres de l'assemblée délibérante sont invités à se prononcer sur la demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le Président informe les membres que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a décidé d'apporter un soutien aux territoires. Ce soutien sera formalisé par une convention qui précise les modalités de l'appui qui sera de deux ordres :

- Participation aux charges liées à la réalisation du programme de travail du PETR : 25 000 € pour 2015,
- Appui en ingénierie pour la mise en œuvre du PETR, la rédaction du Contrat Régional Unique, du Projet de territoire, etc...

Le Comité Syndical,

**Après délibération, les membres de l'assemblée délibérante décident à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**Article 1**

de solliciter auprès du Conseil Départemental le versement de la dotation de 25 000 € au titre de l'année 2015

**Article 2**

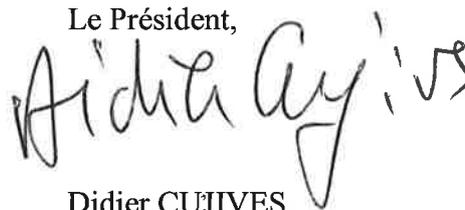
de solliciter auprès du Conseil Départemental l'appui en ingénierie pour la mise en œuvre du SM PETR Tolosan, d'une part et pour la finalisation du Projet de Territoire d'autre part.

**Article 3**

D'autoriser le Président à signer la convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Fait le 26 novembre 2015

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 25 novembre 2015  
Au registre sont les signatures